PRÉFET
DE LA
CHARENTE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SAS DE LA BOURGADE

SIGOGNE

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Conformément aux articles L 181-10-1 et R. 181-36 du Code de l'environnement est prescrite l'ouverture d'une consultation du public, d'une durée de 3 mois consécutifs, du lundi 30 juin 2025 au mardi 30 septembre 2025 relative à la demande d'autorisation environnementale déposée le 27 novembre 2024 par la Société DE LA BOURGADE pour un projet d'extension d'installations de stockage d'alcools de bouche d'origine agricole situé 20 rue de la borderie à SIGOGNE.

Toute information sur le dossier de demande peut être obtenue auprès du responsable du projet de la SAS DE LA BOURGADE, M. Marc VEILLON, 20 rue de la borderie, 16369 SIGOGNE (05.45.81.60.01) dir.bourgade@gmail.com.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, des compléments et des avis des services contributeurs pendant toute la durée de la consultation, sur le site *https://www.registre-dematerialise.fr/6250/*

Un accès au dossier est également possible sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les espaces France Services.

Toute personne peut, sur sa demande, obtenir consultation du dossier papier mis à jour auprès de la sous-préfecture de Cognac, dès l'ouverture de la consultation publique et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le site *https://www.registre-dematerialise.fr/6250/* *ou* adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de SIGOGNE, 3 place de la Mairie, 16200 SIGOGNE, *ou* lors de ses permanences.

M. Hervé HUCTEAU (responsable de la société HECF) désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de POITIERS, assurera des **permanences** à la mairie de SIGOGNE les :

- le vendredi 11 juillet 2025 de 9h à 12h30,
- le vendredi 5 septembre 2025 de 9h à 12h30,

M. Hervé HUCTEAU organisera deux **réunions publiques** à la mairie de SIGOGNE :

- une réunion d'ouverture le jeudi 3 juillet 2025 à 18h
- une réunion de fermeture le mercredi 24 septembre à 18h.

M. Jean-Pierre GRAND (cadre de banque en retraite) est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Toute personne pourra prendre connaissance sur le site *https://www.registre-dematerialise.fr/6250/* du dossier et du rapport du commissaire enquêteur au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée d'un an.

La décision d'autorisation environnementale assortie de prescriptions ou un refus sera prise par arrêté du préfet de la Charente.

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr